

Principal de Lisieux : le malaise cardiaque confirmé

Le 11 août, le principal d'un collège à Lisieux (Calvados), Stéphane Vitel, était retrouvé sans vie dans l'établissement. La thèse du malaise cardiaque, rapidement privilégiée à une agression, a été confirmée.

Le 11 août, Stéphane Vitel était retrouvé mort dans le collège Pierre-Simon-de-Laplace à Lisieux. Le principal s'y était rendu, alors qu'il partait en vacances, après le déclenchement d'une alarme anti-intrusion. Ce décès avait créé beaucoup d'émotion, suscitant diverses interprétations, notamment celle d'une agression.

« Rien ne laisse penser à des coups »

Les deux garçons de 17 et 19 ans qui avaient forcé une porte et s'étaient enfuis aussitôt, avant l'arrivée du responsable, avaient été rapidement excusés d'une prise à partie. Un problème médical était envisagé. La victime de 48 ans était en effet atteinte d'une pathologie cardiovasculaire, qu'elle ignorait, découverte lors de l'autopsie.

Le juge d'instruction en charge de l'affaire avait demandé une expertise médicale : la quasi-totalité des résultats sont revenus et ils semblent confirmer « **une cause naturelle pour le décès, probablement liée à cette pathologie**, indique Joël Garrigue, le procureur de la République de Caen, sollicité par *Ouest-France*. **Aucun élément ne laisse penser à des coups.** »

Lundi, le juge d'instruction a rencontré l'épouse de Stéphane Vitel pour lui faire part de ces conclusions.

L'alarme n'a détecté personne d'autre

D'autres investigations menées par la police judiciaire ont permis de lever certains doutes : les deux intrus alcoolisés disaient avoir entendu « **des bruits de pas** ».

Comme le révélait *Ouest-France* en septembre, avant de partir, ils avaient brisé un boîtier d'alarme incendie, ce qui avait généré des bruits de portes coupe-feu se fermant de façon sé-

quencée : « **Je l'ai constaté lors d'un test auquel j'ai assisté, on entend des claquements** », appuie le procureur.

Les lumières aperçues sont liées à un éclairage automatique trop sensible, mais pas à d'autres présences, l'alarme volumétrique n'ayant détecté du mouvement que près de la porte fracturée.

« **Aucune personne n'est entrée ou ne s'est maintenue dans les lieux entre 5 h 58** (déclenchement de l'alarme par les deux garçons, NDLR) **et 6 h 34, heure d'arrivée sur place de M. Vitel** », détaille le parquet dans un communiqué.

Quelques vérifications restent à mener « **pour fermer toutes les pistes** », confie le magistrat, qui envisage un nouveau point à l'issue.

Laurent NEVEU.



Stéphane Vitel avait été retrouvé sans vie dans le collège Pierre-Simon-de-Laplace, à Lisieux. Ouest-France



Joël Garrigue, procureur de la République de Caen. Archive AFP